



Conseil municipal
08 décembre 2021



La CTG vise le renforcement, la cohérence et la coordination des actions de politiques publiques éducatives et sociales en direction des habitants.

Elle est le contrat global d'engagement réciproque de la collectivité et de la CAF dans la mise en œuvre de la politique éducative et sociale du territoire.

Elle peut être signée par d'autres partenaires (Conseil départemental, Éducation nationale, Fédération associative, ...)



Un enjeu de rapprochement et de transversalité des questions sociales et éducatives



La CTG intègre les anciennes formes de contractualisation avec la CAF (CEJ, ...)
Elle doit penser l'articulation de l'ensemble des projets/dispositifs territoriaux (PEDT, CLAS,...) dans une logique de Projet Global de Territoire.



Identifier parmi ces champs d'action les principales thématiques retenues pour la CTG, à partir de :

- Le projet politique de territoire porté par la ville de L'Union
- L'analyse des besoins sociaux
- Les axes prioritaires du PEDT, du CCAS, ...

Les grandes phases de la démarche d'élaboration du projet de territoire

1.1. Réaliser l'état de situation, le portrait de territoire

La ville, son territoire

Portrait de la population
(ABS)

Etat des lieux de l'offre

Etat des dynamiques
partenariales

2. Faire émerger les besoins, les orientations prioritaires et les enjeux

Identifier les principaux besoins

Repérer des enjeux spécifiques

Définir les orientations
prioritaires

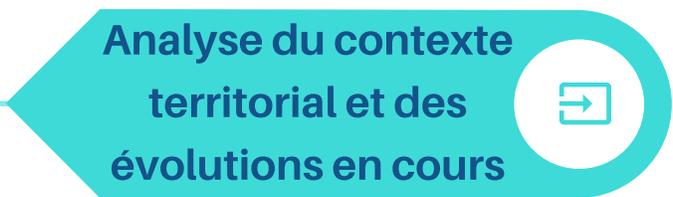
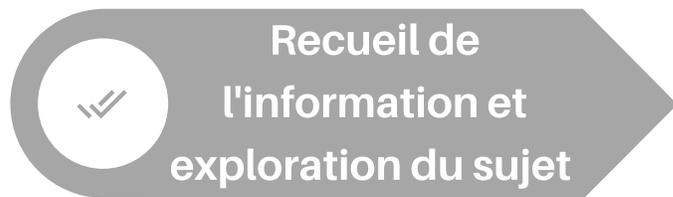
3. Penser et construire l'opérationnalisation des orientations

Plan d'action

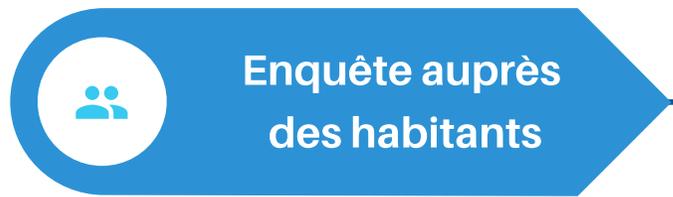
**Contractualisation
avec la CAF**



- Entretiens
- Réunions de travail
- Séminaire interne
- Observation sur site



- Base indicateurs du territoire
- Analyse documentaire
- Entretiens
- Réunions de travail



- Comité de pilotage de suivi
- Ateliers de travail inter-partenarial
- Séminaire interne

- Questionnaire en ligne
- Traitement des questionnaires
- Analyse



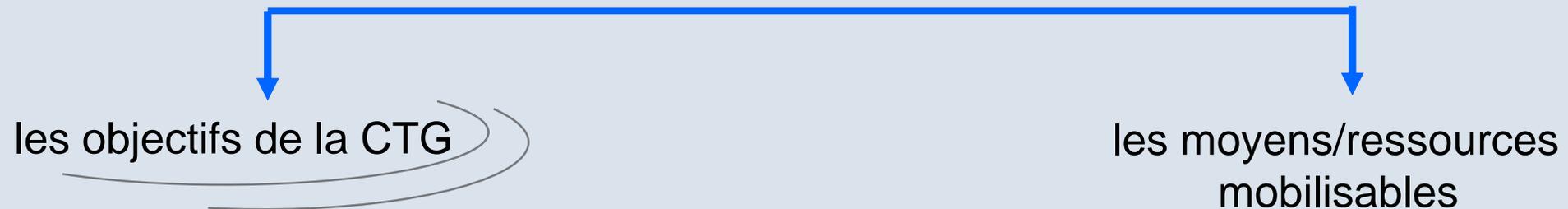


8 enjeux ont émergé du diagnostic



Enjeu n°1

La définition d'une gouvernance qui permette d'assurer le suivi, la mise en œuvre et l'évaluation du projet social de territoire en cohérence avec



Renforcement des coopérations

Articulation et complémentarité des interventions



Enjeu n°1 : Gouvernance et moyens/ressources mobilisables



5 orientations



1. Organiser et mettre en œuvre une gouvernance du projet social de territoire (PST) et de la convention territoriale globale (CTG) qui intègre les gouvernances existantes des projets et dispositifs relevant du PST
2. Observer l'évolution des besoins et identifier les nouvelles problématiques pour adapter l'offre
3. Veiller à l'adéquation entre les moyens et le plan d'actions
4. Améliorer et développer les capacités et compétences des équipes
5. Organiser la transversalité entre les services pour assurer la qualité, la cohérence et pérennité des projets

Enjeu n°2

La visibilité, la lisibilité et la structuration de l'offre

2 orientations



1. Identifier des lieux d'information et d'orientation des habitants



2. S'appuyer sur le travail en réseau et la transversalité pour développer l'interconnaissance des acteurs et des actions existantes

Enjeu n°3

Le maintien d'une offre d'accueil de qualité pour chaque enfant, quel que soit son profil



6 orientations

1. Assurer des espaces et environnements adaptés offrant une égalité et une qualité d'accueil sur toutes les structures d'accueil de l'enfant
2. Prendre en compte l'accueil de l'enfant dans sa globalité
3. Maintenir une offre d'accueil petite enfance suffisante et diversifiée
4. Proposer des projets partagés en direction des jeunes
5. Promouvoir les actions de sensibilisation à la santé et à l'environnement
6. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet éducatif de territoire (PEDT), développer la cohérence éducative des différents acteurs accompagnant l'enfant à tous les âges de la vie

Enjeu n°4

Le renforcement et la visibilité des actions de la direction Solidarité Emploi



5 orientations



1. Assurer une meilleure communication des missions du CCAS et de ses actions auprès des habitants
2. Adapter les moyens du CCAS à ses missions et à l'accroissement des besoins sociaux
3. Mettre en place des actions à destination des publics fragiles
4. Promouvoir les actions de communication et de concertation pour maintenir un service de proximité des demandeurs d'emploi et des entreprises de qualité
5. Développer la mise en relation et les échanges grâce aux outils numériques

Enjeu n°5

La structuration de l'accompagnement à la parentalité



4 orientations



1. Penser l'accueil et l'accompagnement des familles de manière collective et transversale
2. Faire connaître et promouvoir les actions mises en place
3. Faire vivre / développer des espaces de rencontres et d'échanges pour les parents
4. Concevoir, structurer et organiser les actions de soutien à la parentalité

Enjeu n°6

L'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap



3 orientations



1. Développer les compétences pour l'inclusion des enfants en situation de handicap
2. Identifier les besoins et développer des actions en faveur des personnes en situation de handicap
3. Continuer la mise en accessibilité des voies douces et bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite

Enjeu n°7

L'accès à l'offre culturelle, sportive et de loisirs



2 orientations



1. Valoriser la communication relative à l'offre de loisirs, sportive et culturelle pour soutenir l'accès de tous
2. Développer et faciliter l'accessibilité à une offre culturelle, sportive et de loisirs pour tous

Enjeu n°8

La qualité de vie des habitants dans un environnement durable : mobilités douces, lien social, respect de l'environnement



6 orientations



1. Veiller à ce que les infrastructures de déplacements doux permettent des déplacements en toute sécurité
2. Promouvoir les actions de sensibilisation et d'éducation à la sécurité dans les déplacements
3. Faciliter les occasions conviviales de rencontre des habitants pour soutenir le lien social, la solidarité à la fois à l'échelle de la ville et des quartiers
4. Développer la mise en relation et les échanges grâce aux outils numériques
5. Poursuivre/développer des modalités de fonctionnement intégrant les valeurs de l'environnement durable
6. Sensibiliser, informer et former habitants et professionnels aux questions de préservation de l'environnement



Merci de votre
attention

